

# LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . „ 4 —  
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous  
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Neuvième année N° 17

Rédacteur responsable: WALTER BIOLLEY

Jeudi 10 Février 1898

## Maisons recommandées

**L. GYGI, COIFFEUR**  
Parfumerie fine des premières maisons  
53 Léopold Robert 53

**Brasserie Ulrich Frères** BIÈRE façon  
Munich et Pilsen  
en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du Panier Fleuri**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

**TIROZZI & Cie.** — Porcelaines  
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

**Jacob Schweizer** PASSAGE DU CENTRE  
Sucursale : Demoiselle 88  
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

**MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile**  
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway  
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

**A LA CORBILLE DE FLEURS, Place du Marché 2**  
Adolphe Wasserfallen, horticulteur  
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

**Lehmann Frères, Voituriers**  
Rue Léopold Robert 11a

**Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds**  
Spécialité de registres au prix de fabrique  
10 pour % de remise

**GORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES**  
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** LOCLE  
Léop.-Robert 33 Di-JeanRichard 21

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES** CHAUX-DE-FONDS  
Tous en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour  
Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

**Lavages AU GAGNE PETIT** Soieries  
8 Rue de Stand **H. MEYER & Cie** Rue du Stand 6  
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

**AU NÈGRE, 16 Balance 16**  
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

**Wille-Notz** Denrées coloniales. VINS et  
spiritueux. Farines, sons, avoi-  
nes. Mercerie Laines et Cotons.

**Moritz Blanchet** Place du Marché  
Teinturerie. — Lavages  
chimiques. Prix modéré  
**BAINS MORITZ** Ronde 29. — BAINS  
depuis 40 centimes.

**Magasin alimentaire**  
Paro 72 **CH. BURRI** Paro 72  
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile  
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

**L. VERTHIER & Cie** Rue Neuve 10  
Grand choix de CHA-  
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de CRAVATES.

Serre 36a **Cercle Ouvrier** Serre 36a

**Ancienne Synagogue**  
Locaux gratuits à la disposition des sociétés  
et des syndicats ouvriers pour assemblées  
générales. — Petites salles pour comités.

**SIMON LÉVY** BALANCE 10a  
La Chaux-de-Fonds  
Spécialité de vins fins : Macon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-  
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis  
40 francs l'hectolitre.

**Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2**  
Meubles et Outils de jardin ; Freillis.

**Jean Behringer** tourneur et menuisier  
Fritz Courvoisier 16  
Fabrication et réparations de scies en tous genres

**J.-B. STIERLIN**  
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone  
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

**Emile Pfenniger** Vins et Liqueurs  
SPÉCIALITÉ:  
Vins d'Asti. — Neuchâtel et Malaga  
Rue Léopold Robert à côté des Hoelins Boulangers

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de  
l'Association La SENTINELLE

Dimanche 13 Février, à 9 h. du matin

au  
Cercle Ouvrier

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Lecture du verbal.
3. Rapport de la Commission de vérification des comptes.
4. Bilans de l'imprimeur-éditeur.
5. Renouvellement du Comité et Commission de vérification des comptes.
6. Tirage des obligations.
7. Divers.

## L'Actualité

Assemblée  
au Cercle ouvrier

L'assemblée convoquée mardi soir par la Commission électorale du Parti socialiste de la Chaux-de-Fonds, au Cercle ouvrier, était très nombreuse.

Elle a été ouverte à 9 heures par le président Walter Biolley qui, dans un discours chaleureux et vibrant, a exposé la question du rachat dans ses grandes lignes.

Chaque fois qu'une réforme quelconque est proposée, a-t-il dit, vous voyez surgir de toute part des objections. Contre l'idée nouvelle se dressent tous les retardataires qui ont oublié de naître dans les siècles précédents et qui ne peuvent se résoudre à être de leur époque, tous les admirateurs passionnés du soi-disant bon vieux temps qui, par une anomalie étrange, ne peuvent regarder qu'en arrière, qui ne s'éclaircissent qu'à la lueur du passé et qu'on pourrait comparer à ces constructions difformes auxquels la bizarrerie d'un architecte n'aurait donné d'ouvertures, de portes et de fenêtres, qu'au couchant. Puis, à leur côté, vous avez les immobilistes, ceux qui s'imaginent que le mouvement consiste à piétiner sur place ou à tourner en rond, groupe qui se renforce de tous les essouffés, ceux qui, par lassitude ou faiblesse, s'arrêtent époumonnés après avoir fait quelques pas en avant, de tous les peureux qu'un rien effarouche et qui craignent leur ombre lorsqu'elle les précède, de tous les indécis, de tous les hésitants, de tous les irrésolus, si bien dépeints par l'hypothèse de Buridan et qui ne

**Lait stérilisé naturel**  
à la laiterie  
7, RUE DU VERSOIX, 7

Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni

**Bassi-Rossi** 15 Rue du Collège 15

Le magasin d'Habilllements le plus assorti pour la classe ouvrière.

savent à quoi se résoudre, également pressés par la soif et par la faim, entre le seau d'eau et le picotin d'avoine.

Les rétrogrades et les immobilistes, quand ils combattent loyalement, quand ils opposent conception à conception, système à système, on peut, on doit même les respecter. Ce sont des gens qui savent ce qu'ils veulent et qui disent où ils ne veulent pas aller. À l'essor de la civilisation, du progrès, du mouvement, ils opposent la barbarie, le recul, l'immobilisme. On peut les plaindre d'avoir une conception aussi enfantine et aussi illogique de la destinée humaine, mais on doit leur savoir gré d'avoir la franchise et la loyauté de leur attitude. Quant aux essouffés, aux peureux, aux indécis, il convient de leur procurer la force, le courage, la virilité qui leur manquent et pour cela il faut commencer par dissiper les doutes et les hésitations que les malins et les intéressés ont semé habilement dans le peuple.

Abordant la question du rachat, l'orateur dit qu'à cet égard on a jeté à profusion l'erreur. Il est nécessaire de faire bonne justice des équivoques, des manœuvres et des faux calculs qui ont cours actuellement. Ce sera plus spécialement la tâche de son collègue J. Perrenoud, qui entreprendra une réfutation en règle de la brochure N. Droz.

Doué d'une habileté de prestidigitateur, M. Droz a jonglé avec les millions, combinant les chiffres avec un sans-gêne inouï, méprisant même les règles les plus élémentaires de l'arithmétique, ne voulant pas tenir compte de facteurs logiques, niant l'évidence même et se servant, pour tout dire en une phrase, des arguments des réactionnaires les plus endurcis afin d'empêcher cette réforme.

Et cette brochure, dont les journaux antirachetistes sont forcés de reconnaître les erreurs de chiffres n'en a pas moins été distribuée partout avec une profusion inconnue jusqu'à nos jours, pour aller partout troubler les consciences, faire germer l'indécision.

Ah! si grand que le proclament ses amis d'aujourd'hui, qui furent ses ennemis d'hier, il n'en a pas moins fait œuvre détestable et mauvaise, celui qui a mis sa plume au service de la réaction et du capital, celui qui abandonnant ses idées de naguère, traitre à cette démocratie qui l'a mis aux sommets où il plane aujourd'hui, profite de sa haute situation pour répandre volontairement l'erreur dans le peuple suisse.

S'il veut connaître l'opinion de ses concitoyens, ce n'est pas à la Tonhalle de Zurich devant un public trié sur le volet où il parlera de n'importe quoi, c'est à la Chaux-de-Fonds à qui il est redevable de ce qu'il est, c'est au Temple dans une assemblée contradictoire (1) sur le rachat des chemins de fer suisses qu'il doit se faire entendre! (Applaudissements.)

Walter Biolley prouve ensuite que

(1) Contradictoire, nous appuyons sur ce mot. (Réd.)

le rachat des chemins de fer est une œuvre nationale au premier chef. On vous dira qu'à l'heure présente les actionnaires étrangers sont les maîtres dans les trois plus importantes compagnies, celles du Gothard, du Central, du Nord-Est. Sans doute, les antirachetistes, répondent qu'il ne s'agit que des actionnaires et que les obligataires suisses forment néanmoins la majorité; mais ce qu'ils oublient de vous dire, c'est que les actionnaires ont seuls voix au chapitre dans les assemblées, de telle sorte qu'en réalité c'est la finance, la haute finance, l'interlope finance étrangère qui est souveraine chez nous en ce qui concerne les trois principales lignes de nos chemins de fer. Est-ce une situation tolérable? Est-ce que notre patriotisme ne se révolte pas à songer que les voies de transport, les artères de notre vie suisse sont en mains de capitalistes étrangers?

Mais les chemins de fer doivent appartenir à la nation, comme les fleuves, comme les rivières, comme les routes. Toutes ces voies de communication sont les veines mêmes de la patrie; sans elles, les moyens de transport sont arrêtés, la circulation économique entravée, on peut provoquer l'anémie de certaines régions, tandis que d'autres souffrent de pléthore.

Il n'y a qu'une voix à ce sujet, même parmi les plus fougues adversaires du rachat, les chemins de fer doivent faire retour à la nation.

Mais si l'on est d'accord sur ce point, on est d'autant plus en contradiction sur le moment opportun. Pourquoi les racheter maintenant, disent quelques-uns. Attendons quinze ans!

Quinze ans, pendant lesquels les actionnaires réaliseront de beaux bénéfices, pendant lequel ils augmenteront le rendement des lignes de telle sorte que le prix en serait considérablement augmenté.

Allons donc! Ce serait trop naïf. Il y a tout à perdre à attendre et rien à gagner.

D'autres disent :

— Nous serions d'accord, mais on paie ces lignes trop cher.

Comme le prix en est calculé sur le rendement moyen des dix dernières années, plus on attendra, plus on les paiera cher. D'ailleurs, est-il exact qu'elles soient payées trop cher. Quand on pense qu'au moment où le rachat du Central fut proposé, les actions étaient supputées à 1000 francs et que le message les évalue à 543 francs, on peut se convaincre qu'il y a de la marge.

D'autres objectent :

— La Confédération fera une mauvaise affaire, jamais elle ne s'en tirera. La moyenne du rendement est de 3 0/0, la Confédération empruntant à 3 1/2 perdra la différence.

C'est absolument faux. La moyenne du rendement est de 5 0/0, la Confédération bénéficiera de la différence, soit 1 1/2 qui entrera dans la Caisse de l'Etat et non plus dans la poche des actionnaires.

— Mais vous ne voyez pas, exclam-

ment d'autres enfin, que nous poussons à la bureaucratie, qu'on va créer des milliers de nouveaux fonctionnaires.

A cela nous répondons avec la plus grande tranquillité d'âme. Eh! bien quoi, fonctionnaires de Compagnies privées ou fonctionnaires de l'Etat, la belle différence! Y en aura-t-il un de plus! N'est-il pas probable qu'il y en aura, surtout parmi ceux qui jouissent de sinécures actuelles, beaucoup de moins. Mais ces fonctionnaires voteront pour les dirigeants! Est-ce qu'ils votent aujourd'hui pour les capitalistes et pour les actionnaires? Si oui, qu'y aura-t-il de changé? Si non, pourquoi seront-ils plus enrégimentés dans un service de l'Etat que dans un service de Compagnie privée. Est-ce que tous les employés postaux sont radicaux?

— Mais vous ne savez pas quelle énorme influence, ça va procurer au Conseil fédéral!

— C'est donc que les Compagnies disposent actuellement d'une énorme influence. Le danger dans une République n'est pas d'avoir un gouvernement fort, c'est d'avoir au-dessus de lui des privilégiés, des Compagnies qui le dominent et qui lui imposent leur volonté, surtout quand ce sont des Compagnies qui sont composées d'étrangers en majorité. C'est contre cette aristocratie d'argent qu'il faut s'insurger avec force.

— Dans tout cela, nous ne voyons pas ce que les socialistes et les prolétaires ont à gagner.

Eh! bien et c'est par cela que je conclus. Les socialistes ont à gagner au rachat des chemins de fer et ils le savent si bien que depuis l'existence de notre parti, nous n'avons fait que de préconiser cette solution. Les idées socialistes font et ont fait lentement et sûrement leur chemin dans le monde. Les principes sur lesquels repose la société moderne s'ébranlent chaque jour au choc de la vérité socialiste. Qui oserait prétendre que l'école obligatoire n'est pas une conception socialiste?

Il en est de même de quantité d'autres choses auxquelles on ne réfléchit pas assez.

De toutes parts le socialisme pénètre. C'est lui qui fait règle dans quantité de services publics tels que la voirie, la distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité. L'Etat possesseur des cours d'eau, de rivières, de fleuves, qu'est-ce autre chose que du socialisme. Quand pour protéger les cours d'eau, l'Etat achète des forêts, quand la Confédération revendique son droit de haute surveillance sur tous les terrains boisés, ils font tous deux du socialisme et du meilleur, c'est-à-dire du collectivisme.

Le rachat des chemins de fer a pour nous, socialistes, cette grande signification, c'est qu'il a une portée socialiste. Nous voulons reprendre à quelques privilégiés ce qui appartient à tous. En définitive, que seraient et que deviendraient les chemins de fer si tous, tant que nous sommes, pauvres ou riches, nous ne contribuons pas à les faire prospérer. On a dit de cette fin de siècle qu'elle était celle de l'électricité; elle est mieux encore celle des chemins de fer. Ceux-ci sont devenus une nécessité économique et sociale. Leur arrêt, même de quelques heures, entraîne des bouleversements incalculables et risque d'affamer des populations entières. Les chemins de fer, ces nécessités sociales, ne peuvent sans danger être laissés plus longtemps en mains d'actionnaires qui, suivant le gré de leur fantaisie, peuvent en suspendre le cours. On l'a bien vu lors de la grève du Nord-Est qui a été la démonstration pratique de la nécessité du rachat des chemins de fer.

En arrière donc les craintes, les découragements et les calculs pessimistes. Si l'humanité avait toujours écouté les conseils de la prudence timorée, si elle avait obéi sans cesse à la peur de l'incertitude de l'avenir, jamais elle n'aurait fait rien de grand et de beau. Or l'œuvre à laquelle les promoteurs du rachat des chemins de fer suisses

vous convient est la plus grande et la plus belle que la Suisse moderne ait eu à accomplir.

Haut les cœurs! Et en avant pour le progrès avec confiance dans l'avenir! (Longs applaudissements.)

\*\*

M. Perrenoud est chargé de traiter la question du rachat plus spécialement au point de vue économique. C'est une tâche bien ingrate pour un conférencier, qui risque de noyer ses auditeurs dans un océan de chiffres, ce qui ne doit pas être non plus du goût de ceux-ci.

Pour rendre le sujet moins aride, l'orateur demande la permission de s'exprimer en langage plutôt familier, sans que le sérieux de la discussion en souffre et de ne citer que les chiffres strictement nécessaires à appuyer ses démonstrations.

On parle toujours avec confiance de l'éloquence des chiffres, mais la discussion, qui s'est jusqu'ici poursuivie entre rachetistes en anti-rachetistes, montre que cette éloquence consiste surtout à faire dire aux chiffres tout ce qu'on veut et, comme une bonne cuisinière bougeoise sait le faire des restes de la cuisine, les accommoder à toutes sauces et pour tous les goûts.

M. Numa Droz, dans sa brochure contre le rachat dit, à la page 45: « A nos yeux, le rachat des chemins de fer doit être traité comme une affaire et non comme une question de parti. Les chiffres ne sont ni radicaux, ni conservateurs. (J'ajouterai ni socialistes.) Ils sont les chiffres. »

Et pourtant ces chiffres, passant par la bouche ou sous la plume, je ne dirai pas radicale, conservatrice ou socialiste, mais impressionnés, dominés par le tempérament de celui qui parle ou écrit, donnent des résultats divergents et d'une affaire, que les mêmes chiffres de base, groupés et manipulés d'une certaine façon indiquent comme dangereuse et aléatoire au point de vue du rendement présumé, on peut sortir des prévisions tout à fait rassurantes et satisfaisant à tous les aléas et à tous les imprévus.

Question de tempérament ou pour mieux dire d'optique du tempérament. Si nous voyons un même groupement de chiffres, de rendements présumés, de difficultés supposées, à travers le lunettes d'un esprit courageux, décidé à lutter contre les difficultés de toute entreprise et à les vaincre, tout en ayant la prudence sage et raisonnée qu'on doit apporter à la conduite d'une affaire d'ordre économique, ou que, par contre, nous employions pour considérer cette même affaire les verres d'une prudence nerveuse et timorée, de la crainte de tout changement se résumant dans la formule: « Nous ne sommes pas trop mal, tenons-nous y », il est évident que les chiffres prennent une signification toute différente dans l'un et l'autre cas.

Je crois que nul ne songe à renvoyer le rachat, ou pour mieux dire le commencement de l'œuvre du rachat des chemins de fer suisses par la Confédération, aux calendes grecques, il faut donc se placer devant cette question-ci. Devons-nous dès maintenant donner au Conseil fédéral le pouvoir d'effectuer dès les prochaines et graduelles échéances des concessions, le rachat des réseaux des cinq grandes Compagnies suisses, aux termes des concessions et de la législation fédérale, ou devons nous renvoyer l'opération à plus tard, soit à quinze ans, ou à trente ans, etc.

L'orateur fait un rapide historique de la construction des chemins de fer en Suisse, des diverses législations, cantonales et fédérales ayant prévu, puis préparé la question aujourd'hui soumise au peuple. Si la question du rachat a été brusquement introduite dans le corps électoral, il ne faut pas, comme certains citoyens pourraient se l'imaginer, en infirmer qu'il s'agit d'un principe économique nouveau et d'école étaticiste.

Lors de l'entrée en vigueur de la constitution fédérale de 1848, la Suisse ne possédait qu'une ligne ferrée, celle de Zurich à Baden.

Les premières lois fédérales sur la construction et l'exploitation des lignes ferrées datent des années 1850 et 1852, mais elles disposent que celles-ci sont du ressort de la souveraineté des cantons, de même que

l'octroi des concessions. La Confédération n'avait alors qu'un droit de ratification, qu'elle ne pourrait d'ailleurs refuser que pour raisons militaires. Le droit de rachat doit être réglé lors de l'octroi de chaque concession.

La loi fédérale de 1872 transporte à la Confédération le droit d'accorder les concessions de chemin de fer.

Cette loi peut être considérée comme la première étape de la nationalisation, puisqu'elle donne la notion de la ligne ferrée formant une part du patrimoine national, momentanément concédé et cessionné pour construction et exploitation, à des compagnies d'actionnaires, à certaines conditions, les unes actives, les autres passives. Comme résultante de ces concessions, nous trouvons toujours, dès le début de toute législation sur la matière, la notion de retour à la Confédération, des lignes ferrées par voie de rachat.

Les conditions dans lesquelles ce rachat doit s'effectuer ont été préparées par la loi fédérale de 1896, sur la comptabilité des chemins de fer.

La question, pour avoir été menée rondement et sans perte de temps, n'a pas été traitée hâtivement, comme certains le prétendent. La période d'incubation a été particulièrement longue et les conditions de temps nécessaires à produire une œuvre suffisamment étudiée et pondérée, ont été observées.

Le reproche adressé à la loi d'être hâtive et trop peu étudiée ne se justifie pas, à mon sens, dit M. Perrenoud.

L'orateur admettant l'opportunité et la nécessité d'opérer le rachat suivant les propositions du message du Conseil fédéral du 25 mars 1897, adopté par les Chambres fédérales, passe à la discussion des objections soulevées contre ce projet de rachat et particulièrement de celles de ces objections que développe la brochure de M. Numa Droz.

Ces objections sont:

I. La dette à contracter, qui ne peut être un danger que si l'opération du rachat n'était pas viable et solide au point de vue financier, l'orateur reprenant les bases mêmes des calculs de M. Droz, arrive à des résultats tout différents, qui démontrent que le plan financier du Conseil fédéral tient parfaitement debout et que ses prévisions peuvent être admises comme réalisables, sans exagération.

II. La crainte de donner au pouvoir central un ascendant dangereux et une prépondérance antidémocratique. L'orateur répond par l'exemple des postes fédérales, des télégraphes, téléphones, etc., dont le personnel nombreux n'a jamais démontré être un instrument de domination dans les mains de la majorité gouvernementale.

Les cheminaux lui paraissent être faits de la même pâte que les postiers et télégraphistes.

III. La question des différences d'appréciation concernant les indemnités de rachat, qui trouve sa réponse dans le principe même de racheter les lignes d'une part sur la base de 25 fois la valeur du produit net moyen des dix années précédant immédiatement au moment où le rachat est dénoncé, d'autre part sur le fait que le rendement des cinq réseaux à racheter maintenant, l'un dans l'autre, est supérieur à l'intérêt d'emprunt par la Confédération, de l'argent nécessaire à rembourser le capital d'établissement. Donc dans l'un et l'autre cas, il y aura compensation par le rendement, dès que la Confédération, comme cela est entendu, payera aux compagnies l'indemnité qui leur est acquise aux termes mêmes des concessions.

IV. La question des travaux de parachèvement et d'établissement de nouvelles lignes, pour améliorer et développer le trafic.

L'orateur reprend encore la question du rachat pour elle-même, et démontre ses avantages directs et indirects, sa nécessité économique, surtout en ce qui concerne les après-venants, le trafic international futur, l'amortissement de la dette des chemins de fer, seul possible par l'Etat, l'insuffisance du contrôle fédéral. A cette occasion, il rappelle que M. Marti, ancien directeur du Jura-Simplon, dans une assemblée de la Société commerciale et in-

dustrielle du canton de Berne, s'exprimait ainsi:

« La législation actuelle des chemins de fer se borne au contrôle des compagnies de chemins de fer et on doit reconnaître que l'organisation de ce contrôle est devenue de plus en plus perfectionnée. Seulement il est prouvé que ce contrôle est insuffisant. Le point le plus défectueux est que ce contrôle s'exerce en dehors des compagnies. Ainsi les compagnies n'osent pas elles-mêmes prendre l'initiative d'améliorations ou de réformes, c'est le contrôle qui propose celles-ci. »

M. Marti concluait ainsi:

« Le contrôle ne peut suffire à créer des conditions rationnelles d'exploitation par les compagnies, soit que nous nationalisons les chemins de fer ou non. »

Cette déclaration d'un homme de haute compétence en matière ferrugineuse, qu'écrivait M. Marti, proclamant franchement l'insuffisance non des fonctionnaires du contrôle fédéral, mais du système même du contrôle, peut être opposé à l'affirmation qui a cours si facilement dans le camp antirachetiste: La Confédération est assez forte pour exiger que les chemins de fer soient bien exploités.

La régularisation des tarifs différentiels, tarifs de pénétration, etc., qui ont pour conséquence de favoriser la concurrence étrangère au détriment de l'agriculture indigène, soumise à des taxes de transport plus élevées, sera une mesure de justice et de saine économie nationale, que l'exploitation par l'Etat permettra seule de réaliser.

En résumé, dit l'orateur, gardons-nous du pessimisme dans une affaire dont les vendeurs prennent un soin jaloux de nous démontrer si éloquemment tous les risques et tous les aléas. Cette nouvelle incarnation du vendeur, qui dénigre sa marchandise, doit logiquement nous donner l'impression contraire de celle que nous ressentons en écoutant le vendeur qui la vante trop. Sachons distinguer la vérité et ayons confiance dans cette grande entreprise qu'on demande au peuple suisse de voter, le 20 février 1898, date qui sera, je l'espère, par le résultat d'un vote affirmatif, celle d'un événement grandiose et décisif pour la prospérité et l'avenir économique de notre patrie.

(Longs applaudissements.)

Le discours de J. Perrenoud, très substantiel et très clair, a provoqué à maintes reprises de nombreuses marques d'assentiment et il a été également salué par des applaudissements unanimes.

Walter Biolley annonce ensuite que malgré l'invitation qui a été adressée aucun contradicteur ne s'est fait inscrire. L'assemblée est contradictoire, que ceux qui sont d'un avis différent à celui exprimé par les deux orateurs viennent le manifester sans crainte. Personne ne répond à cette invitation qui est répétée.

Jacob Schweizer tient à rassurer ceux des électeurs qui auraient des doutes au sujet du rachat du Jura Neuchâtelois. Les députés neuchâtelois aux Chambres, à l'exception de M. Calame-Colin, ont obtenu l'adjonction dans la loi d'un article visant le rachat des lignes secondaires. Or celle du canton de Neuchâtel est certainement dans cette catégorie, l'une de celles qui seront rachetées en toute première ligne.

Puis le président fait voter l'assemblée. Toutes les mains se lèvent pour le rachat: et la contre épreuve permet de constater qu'il n'y a dans la salle aucun adversaire du rachat.

Belle assemblée qui portera ses fruits, nous aimons à le croire.

## Nos Correspondants

Le rachat des chemins de fer

Yverdon. — Samedi soir, 5 février, devant une nombreuse assemblée, M. Amiet, avocat et député à Neuchâtel, donnait à Yverdon, dans la grande salle de l'hôtel du Faucon, une conférence sur l'importante question du rachat des chemins de fer suisses.

C'est la Société du Grutli romand qui a fait appel au citoyen Amiet et voici en quelques mots un compte-rendu succinct de cette conférence :

Le conférencier, en rachetiste convaincu, a développé son sujet avec une rare éloquence. Il s'est surtout servi d'exemples pris dans ce qui se passe chaque jour dans nos nombreuses compagnies pour faire ressortir les grands avantages du rachat, de la centralisation du service des chemins de fer qui doivent avant tout être un service public.

Après avoir passé en revue les diverses tentatives d'hommes de progrès, qui déjà en mai 1852 voulaient faire de nos chemins de fer une œuvre nationale, la loi sur la comptabilité de 1883, celle de 1896 ; la loi sur le rachat du central de 1891 repoussée par le peuple, nous arrivons à la motion Curti et Cornaz sur la nationalisation, dont la loi actuelle est la suite.

Le conférencier nous fait alors ressortir les avantages d'une exploitation des chemins de fer par l'Etat.

Les chemins de fer sont un service public comme les postes, le télégraphe et le téléphone. Avec des chemins de fer de l'Etat l'exploitation sera faite dans l'intérêt du public. Les sociétés par actions ont un but financier avant tout, celui d'augmenter leurs recettes et diminuer les dépenses pour donner aux actionnaires de forts dividendes. Tout pour les dividendes ! Par conséquent pas de réductions et d'améliorations de tarifs, pas d'amortissements.

Ce sera le contraire si l'Etat exploite, tous les revenus des chemins de fer resteront aux chemins de fer dans l'intérêt général.

En réunissant en un seul faisceau les 5 grandes compagnies, on supprime d'un seul coup de nombreux bureaux de correspondances et de réclamations de compagnie à compagnie.

Il y aura une réduction notable de frais sur l'entretien et la surveillance des lignes, sur l'adjudication de travaux nouveaux et de matériel. Plus de ces gares communes à plusieurs compagnies qui donnent lieu à de nombreux conflits.

Les horaires seront améliorés, les trains rapides plus nombreux et partant le service des postes et douanes facilités.

L'honorable conférencier s'étend ensuite longuement sur la situation du personnel. Les ouvriers et employés seront garantis contre les mesures arbitraires de certains hauts fonctionnaires des compagnies auxquels ils n'ont pas le don de plaire. Plus de mesures vexatoires. La confédération exige de ses employés et ouvriers du travail contre leur salaire, en dehors de cela ils sont libres de faire ou de penser ce qui leur fait plaisir.

Les compagnies paient trop leurs fonctionnaires supérieurs et pas assez les su-

balternes, tandis qu'aux postes et télégraphes on n'entend aucune plainte de ce genre.

La Confédération garantit le maintien et l'amélioration des caisses de retraite pour employés et ouvriers.

Enfin pour terminer, le citoyen Amiet a réfuté certaines allégations de la brochure de M. Numa Droz, entr'autre celle qui consiste à dire que les chemins de fer suisses rapportent le 3 0/0 alors que le rapport réel est 5 20 0/0. Il paraît que M. Numa Droz quoique chef du bureau international des chemins de fer n'est pas adroit en cette matière, car il a fait échouer dans son canton le rachat du Jura neuchâtelois, ligne qui a été cependant rachetée 10 ans plus tard et qui a été une excellente opération, puisque l'administration a mis dès lors une somme considérable au fond de réserve.

Dans son manuel d'instruction civique M. Droz écrit : « Les chemins de fer n'appartiennent pas à la Confédération, mais elle a le droit de les racheter et elle le fera certainement un jour ». Ce jour arrive et que fait M. Droz ? Vous le savez par la campagne absurde qu'il mène actuellement contre cette œuvre nationale.

Le conférencier termine en disant : « Je ne crois pas que M. Droz soit intéressé au rejet de la loi comme on a bien voulu le dire, mais alors il est gaga avant le temps ».

Il est regrettable que tous les électeurs yverdonnois n'aient pas eu le bonheur d'écouter un conférencier aussi éminent que M. Amiet, car il a traité cette question du rachat dans un langage simple et facile à comprendre, aussi a-t-il soulevé de nombreux applaudissements.

Pour clôturer la séance le président du Grutli a fait voter l'assemblée, qui s'est prononcé à l'unanimité pour le rachat des chemins de fer.

## La vie locale

Compte de caisse de la Société mutuelle et patriotique des Jura-siens bernois pour 1897-98.

Recettes	
Solde en caisse au janvier 1897	Fr. 198.45
Cotisations et amendes de l'année	» 1,897.15
Entrées des sociétaires	» 74.—
Retiré à la Banque	» 100.—
Cotisations patriotiques	» 107.—
<b>Total</b>	<b>Fr. 2,376.60</b>
Dépenses	
Pour maladie et convalescence	Fr. 1,413.50
Décès	» 50.—

Déposé à la Banque	Fr. 200.—
Payé à la réassurance	» 146.60
Frais divers, imprimerie, convocations, délégations, administrations, etc.	» 155.25
Solde en caisse	» 411.25
<b>Total</b>	<b>Fr. 2,376.60</b>

Boni de la patriotique pour l'année 1897 . . . . . Fr. 57.55

### Fortune de la Société

En dépôt à la Caisse d'épargne	Fr. 1,538.58
En compte courant à la Banque cantonale	» 1,655.55
Solde en caisse	» 411.25
Cotisations arrières	» 60.20
<b>Total</b>	<b>Fr. 3,665.58</b>

Augmentat. sur l'année 1896 Fr. 283.66

Janvier 1898.

Le Caissier: P. RAIS.

NB. Le président de la Société pour 1898 est M. Arthur Mungez, gare de la place d'Armes, et le caissier M. Monnier, chef de gare à la place d'Armes.

## Dernières Nouvelles

Glaris. — Il s'est produit une nouvelle et forte chute de neige. La couche atteint maintenant un mètre de hauteur, ce qui fait craindre des interruptions dans les communications.

Paris. — *Affaire Zola.* — Il y a grande affluence de public aux abords du Palais de Justice.

A leur sortie, les généraux de Boisdefre, Mercier et Gonse sont acclamés aux cris de « Vive l'armée ! ». La sortie de M. Zola s'effectue sans incident. Quelques cris seulement sont proférés.

Dans l'affaire Reinach-Rochefort, le Tribunal correctionnel a condamné M. Rochefort à cinq jours de prison, mille francs d'amende et 2000 francs de dommages-intérêts pour diffamation à l'égard de M. Reinach.

Rome. — La Chambre a annulé l'élection de Cipriani.

Budapest. — Le gouvernement a décidé de décréter l'état de siège dans le comitat de Szabolcz à cause de l'extension qu'y prend le mouvement en faveur du socialisme agraire.

Constantinople. — On assure que l'ambassadeur de Russie a été chargé de notifier le retrait de la candidature du prince Georges et de demander au sultan de désigner un candidat turc pour le poste de gouverneur général de Crète.

Bâle. — L'assemblée des hommes de confiance du parti socialiste de Bâle-Ville a réélu M. Wullschlegler comme président.

M. Wullschlegler rapportera dans une prochaine assemblée du parti au sujet de la réorganisation du parti socialiste suisse.

En outre, il parlera sur le rachat dans une grande assemblée convoquée à la Burgvogtei.

## BIBLIOGRAPHIE

Le Régime socialiste, Principes de son organisation politique et économique, par Georges Renard. (1 vol. in-12 de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 2 fr. 50. — Félix Alcan, éditeur).

On demande souvent : — Qu'est ce que le socialisme ? Où trouver un exposé clair, bref et complet de l'organisation sociale qu'il veut établir ? — C'est pour répondre à cette question que M. Georges Renard, professeur à l'Université de Lausanne, a condensé en un petit volume de 190 pages, intitulé *Le Régime socialiste*, ce qu'il est nécessaire de savoir à ce sujet.

Le livre se divise en trois parties : La première traite des principes généraux, de la part qu'il convient de faire à l'individu et à la société, surtout en ce qui concerne la propriété.

La seconde partie s'occupe de l'organisation politique, des moyens de garantir les libertés individuelles, du système parlementaire, de la législation directe, du referendum, du droit d'initiative, etc.

La troisième trace les principaux linéaments de l'organisation économique, et fonde sur une théorie solide de la valeur l'équitable répartition du travail et des fruits du travail.

Amis et ennemis du socialisme trouveront également intérêt à méditer et à discuter cet ouvrage qui répond aux préoccupations les plus graves du moment.

Horlogerie. — *Contrôle fédéral des matières d'or et d'argent pendant le mois de janvier 1898 :*

	Boîtes de montres		Total
	or	argent	
Bienne	1,696	36,939	38,635
Chaux-de-Fonds	26,644	6,587	33,231
Délémont	1,542	5,421	6,963
Fleurier	536	12,209	12,745
Genève	894	10,519	11,413
Granges (Soleure)	99	26,088	26,187
Locle	6,121	4,314	10,435
Neuchâtel	—	2,939	2,939
Noirmont	1,186	29,722	30,908
Porrentruy	1	28,957	28,958
Saint-Imier	365	16,764	17,129
Schaffhouse	5	6,643	6,648
Tramelan	—	39,914	39,914
<b>TOTAL</b>	<b>41,089</b>	<b>227,016</b>	<b>268,105</b>

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

## Bandages pour les hernies

même pour les cas les plus graves, sont fournis sous pleines garanties et au prix de fabrique par le Docteur KRUSI, Fabrique de Bandages à Gais (Appenzell).

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

### Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

XXXVII

#### Le maître

— L'arbre magique ?... l'arbre magique ?... répéta-t-il d'une voix tremblante.  
— Mon père, je ne vous comprends pas, dit le jeune homme.  
— L'arbre magique ! s'écria pour la troisième fois le vieux La Chesnaye.  
— Je ne sais ce que vous voulez dire.  
— Misérable, hurla maître Eudes, est-ce toi qui l'a brisé ?  
Et sa main menaçante se leva sur son fils. Celui-ci haussa dédaigneusement les épaules.  
— Comment pourrais-je vous comprendre, fit-il ironiquement, du moment que vous ne pouvez vous expliquer ?  
— Il faut que je sache qui a brisé ce corail ? dit le vieillard avec le même emportement.  
— Le sais-je ? Les argotiers sans doute.  
— Les argotiers ? où sont-ils ?  
— Le diable peut le dire à cette heure !  
— Oh !... s'écria maître Eudes, dans un paroxysme de rage inexplicable. Tu ne comprends donc pas que celui qui a brisé ce corail il faut qu'il meure ? Tu ne comprends donc pas que le sacrifice de son existence peut seul détruire le maléfice ! Tu ne comprends donc pas enfin que

la réalisation du grand œuvre était attachée à cet arbre magique.

— Ce que je comprends, dit Reynold avec impatience, c'est qu'il faut partir, mon père.

Mais cette fois encore le vieillard n'entendit pas ce que disait son fils. Toutes ses facultés paraissaient absorbées par la contemplation des débris de corail qu'il pressait entre ses doigts fiévreux.

— Comment savoir ? murmurait-il. Comment découvrir l'auteur de cet attentat ?... Ma vie est là maintenant attachée à la mort de celui qui a brisé l'arbre magique... Mes conjurations ont été trop puissantes pour ne pas être infaillibles... Trois jours seuls me restent... Trois jours ! Et si dans ces trois jours, je n'ai pas immolé celui qui a détruit le talisman, il me faudra mourir... mourir ! répéta-t-il en frémissant, moi qui devais vivre éternellement... Oh ! je saurai... je saurai.

— Quand vous êtes entrés par la vallée, demanda Reynold, y avait-il indice de danger au dehors ?

— Oui, oui, continua le vieillard tout entier à ses pensées. Je rachèterai ma vie avec la sienne...

— Pensez-vous que la sortie par le puits soit libre ? dit encore le jeune homme.

— Dussé-je frapper tous ceux qui étaient ici, poursuivait maître Eudes.

— Mon père, s'écria Reynold avec emportement, écoutez-moi donc et répondez.

— C'est de ma main, de ma main seule qu'il faut qu'il soit frappé, disait toujours le vieillard. La mort donnée par un autre que par moi dé-

truirait le charme. Oh ! pourvu qu'il vive encore.

— Cordieu, s'écria le jeune homme en saisissant son père par le bras et en serrant ce bras avec violence, cordieu, il faut partir, je vous le répète, revenez à la raison ; le danger est pressant, et, de par tous les diables, laissez donc là ces jongleries ridicules.

Maître Eudes entendit cette fois, et, se redressant de toute sa hauteur, il écrasa Reynold sous un regard de mépris.

— Folie, présomption, ignorance, dit-il lentement. Est-ce donc là le résultat de l'éducation que j'ai donnée à mes fils ?

— Eh, fit Reynold en se laissant aller à la colère qui commençait à s'emparer de lui, le résultat de l'éducation que vous m'avez donnée est de savoir triompher de mes ennemis. Encore une fois, je vous le dis, il faut partir.

— Où sont les argotiers qui ont pillé cette grotte ?

— Sur la falaise, sans doute.  
— Sur la falaise, s'écria maître Eudes. Oh ! alors, il faut partir. Viens, viens.

Et le vieillard voulut entraîner son fils ; mais celui-ci l'arrêta.

— Attendez, dit-il. Il faut que Diane et Aldah nous accompagnent.

Et Reynold se précipita dans le salon central. Ce salon, on se le rappelle, avait été plongé dans une obscurité complète par suite de la chute d'une lampe brisée par Reynold.

Le jeune homme se dirigea vers l'angle dans lequel il avait laissé les deux jeunes filles avant d'aller se poster au-dessus du fourneau. Ses

mains étendues ne rencontrèrent partout que le vide.

Pensant qu'Aldah et Diane échappaient à ses recherches :

— Venez, dit-il à voix basse, venez vite. Cet homme que vous avez entendu parler est le père de La Chesnaye ; grâce à mon costume, il me prend pour son fils !... Venez, Diane, ma bien-aimée... ne craignez rien... vous êtes sauvée...

Tout en parlant ainsi, Reynold cherchait toujours au milieu des ténèbres ; mais ses bras étendus ne se heurtaient qu'aux parois de la grotte sans saisir aucune des deux jeunes filles.

Enfin ses doigts impatients rencontrèrent les plis soyeux de l'une des portières abaissées servant de clôture aux deux autres pièces.

Reynold arracha violemment la portière, et la lumière se fit aussitôt. Se retournant brusquement, il interrogea le salon central ; il était absolument désert ; Diane et Aldah avaient disparu.

XXXVIII

#### Monsieur de Bernac

Au cri arraché par un même sentiment d'épouvante au chevalier et au marquis, en voyant le danger terrifiant qui menaçait Marc, avait résonné presque aussitôt un autre cri tout aussi déchirant.

(A suivre.)

**Café - Beignets**  
**E. LEUENBERGER**

59a, Rue de l'Hotel-de-Ville, 59a

PLUSIEURS

**Chambres confortables à louer**

**PENSION à la RATION**

**Société de Consommation**

Jaquet-Droz 27 Parc 64 Industrie 1  
111, Demoiselle, 111

**Grande Baisse de prix**

**Cibilo**

le meilleur extrait de viande  
le flacon 95 c. et fr. 1.70

**Huile de noix exquise**

nouvelle pression le lit. fr. 2

Demandez la véritable

**Chicorée franç. fr. 1.20 le k.**

**Alcool de menthe Faul**  
le flacon Fr. 1.- 1.50. 2.-

Neuchâtel blanc 1894 le litre Fr. —.70  
" " 1895 " " —.85

**Pommes évaporées. Pommes en quartiers**  
Prix avantageux

**Grande liquidation**

d'outils

et fournitures d'horlogerie

Les locaux occupés par le magasin L. Frésard, Soleil 1, à la Chaux-de-Fonds étant loués pour St Georges, tous les articles en magasin seront dès ce jour vendus avec une forte remise sur les prix de fabrique, afin d'activer la liquidation.

L'assortiment est encore au grand complet, les personnes voulant profiter de cette unique occasion feront bien de se hâter.

Grand Choix

de **Régulateurs et Pendules**

Réveils et Coucous

Prix modiques — Garantie

**Ed. Biedermann.**

702 38, Rue Fritz-Courvoisier, 38

**Fonte, Achat et Essai**

de **Matières d'or et d'argent**

**L. COURVOISIER**

essayeur-juré

61, Rue de la Serre, 61  
vis à vis du Contrôle et de la Synagogue  
La Chaux-de-Fonds

**Petit gris mousseux**

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en Bouteilles et en Fûts

Fournisseur

**Emile Pfenniger**

Chaux-de-Fonds

à côté des Moulins Boulaugers, Rue Léopold Robert

TELEPHONE

Chaux-de-Fonds et au Locle

Représentants

avec garanties sont demandés 9

Imprimerie H. Schneider, Bienne

**Flanelles**

en laine  
mi laine  
et coton

de 39 cts, à fr. 12.80 par mètre

Plus de mille couleurs qualités et dessins  
Echantillons franco à domicile

**GETTINGER & Cie., Zurich**

Maison la mieux assortie en étoffes pour Dames et Messieurs

**VINS FINS**

**GROS D'ESPAGNE DÉTAIL**  
ET LIQUEURS FINES, IMPORTATION DIRECTE

Ayant reçu un wagon de vins fins d'Espagne, je puis fournir les Ma ga doré et noir, Madère, Malvoisie, Moscatel, Xéres et Porto rouge aux prix les plus bas et de 1re qualité.

Ces vins sont recommandés surtout aux malades comme fortifiant.

Egalement assorti en liqueurs fines.

Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac vieux, fine Champagne, Eau-de-vie de lie et de marc, Bitter Dennler, Kirsch de Schwytz (médaille à l'Exposition de Genève. Analyse à disposition.) Neuchâtel rouge et blanc en bouteille.

LIVRAISON A DOMICILE

Echantillons à Disposition

**Paul Peytrequin**

15, Rue Fritz-Courvoisier, 15

Cave, rue Léopold-Robert, 10, maison de la banque Reutter et Cie entrée par la ruelle; ouverte tous les Samedis, depuis 5 heures du soir  
Dépôt chez Numa Hertig, Rue du Progrès 101a, 1er étage à gauche, pour les vins fins d'Espagne. Se recommande.

HORLOGERIE DE CONFIANCE

**L. A. SAGNE-JUILLARD**

38 Rue Léopold-Robert 38

Grand choix de

Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.

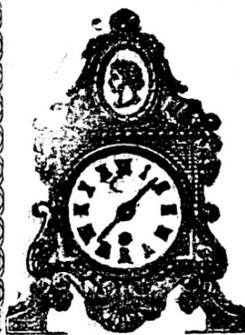
**Montres OR, ARGENT**

acier et Métal

Grand assortiment

Garantie sur bulletin 2 ANNEES

BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES or 18 k.



**Malaga & Madère**

d'ESPAGNE

garantis purs et d'origine qualité depuis 20 fr. l'Arabe

contre REMBOURSEMENT

FOURNISSEUR

**Emile Pfenniger**

Chaux-de-Fonds

Téléphone Téléphone

Chaux-de-Fonds et au Locle

Représentants

avec cautions sont demandés 8

**DÉBILITÉ, FAIBLESSE.**

Suites d'excès de jeunesse et toutes les autres maladies des organes des deux SEXES. — Flueurs blanches chez jeunes filles et dames sont radicalement guéries par

„Institut SANITAS“ — Genève.

Demander Prospectus:

**ATTENTION**

**AGUISAGE de PATINS**

S'adresser rue Fritz Courvoisier 16

**Le Cours publ. d'Horlogerie**

aura lieu le MARDI de chaque semaine à partir du 9 FÉVRIER, à 8 1/2 heures du soir, au Collège primaire, Salle No 22. 61

**LOGEMENTS**

Chambre meublée à louer de suite rue Daniel JeanRichard 27, au 8me étage à un monsieur de toute moralité travaillant dehors.

S'adresser au premier étage. 42

A la même adresse Planelles chauffe pieds à vendre.

**Freimarkensammler**

können alle Sorten Skandinavische, isländische, und finländische Marken billigst kaufen bei Lauritz L. Bryn, Sandefjord, Norge. Preisliste versende gratis gegen Einsendung von 20 Pf. in Marken.

**Cuisine populaire**  
**de la Chaux-de-Fonds**

MM. les Actionnaires de la Cuisine populaire de la Chaux-de-Fonds sont convoqués en

**Assemblée générale ordinaire**

le Vendredi 18 Février 1898 à 8 1/2 heures du soir au Bâtiment de la Cuisine à la Chaux-de-Fonds.

Ordre du jour:

1. Lecture du protocole de l'Assemblée générale du 12 Février 1897.
2. Rapports administratif et financier.
3. Rapport de vérification des comptes.
4. Nomination du Conseil d'Administration, série sortante.
5. Nomination de 3 commissaires-vérificateurs.
6. Divers.

Aux termes de l'article 641 du Code fédéral des obligations MM. les Actionnaires sont prévenus que le bilan et les comptes de profits et pertes sont à leur disposition au Bureau de M. HENRI RIECKEL, Caissier rue Léopold Robert No. 18, à la Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 4 Février 1898.

Le Conseil d'administration.

**AVIS IMPORTANT**

Le Magasin de **Montres, Bijouterie, Régulateurs** de **L.-A. SAGNE-JUILLARD** est transféré dès le 1er février **38, Rue Léopold-Robert, 38** même maison, côté Est

La belle distribution des locaux dont je dispose, me permettra de réorganiser complètement mon installation, vitrines, etc. Je serai toujours pourvu comme du passé d'articles garantis et de premier choix.

**Société de Tempérance**  
**LA CROIX-BLEUE**



SECTION

de la Chaux-de-Fonds

La prochaine

**Soirée-Thé**

de la Société aura lieu au local rue du Progrès 48, LUNDI 14 février à 8 heures précises du soir. Des Cartes d'entrée au prix de Fr. 1.-, sont en vente dans les dépôts suivants:

- MM. Sœurs Augsburgers, Dem. 37.
- „ Paul Zvahlen, Progrès 65.
- „ O. Prêtre, Neuve 16b.
- „ J. Nicolet, Doubs 90
- „ Schneider-Nicolet F. Courv. 20.
- „ E. Kirchhofer, Progrès 48.

Réparations de Seilles, Paniers Parapluies et Porcelaine

**CANNAGE DE CHAISES**

Vernissage de Paniers, clair ou foncé, en tous genres

**J. Bozonnat**

Rue du Parc, 15 434

Demandez partout

L'apéritif

**Vaucher**

TELEPHONE

**Reliure**

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné à des prix modérés

**E. KAHLERT, relieur**

Rue de la Cure 8. 695

**N'allumez plus de feux sans**

**L'ALLUME-FEU**

amiante breveté

**H.-E. Allemand**

à EVILARD sur Bienne

Utile, Pratique, Propre, Economique en un mot

Ceux qui en font l'essai n'ont qu'un regret, c'est de ne l'avoir connu plus vite

En vente dans les épiceries, quincailleries, ferblanteries, bazars, etc.

Prix 40 centimes 710

**Dépôt de Machines à coudre**

Demoiselle, 41, CHAUX-DE-FONDS 41, Demoiselle

Bon choix de machines des meilleurs systèmes. Spécialement la Davis américaine avec entraînement vertical, la plus simple, la plus pratique, pour n'importe quels travaux de couture. Sérieuse garantie. Atelier de réparation pour tous systèmes (Spécialité) aiguilles en tous genres — Potagers à pétrole et à charbon, calorifères, couleuses, articles de ferblanterie au complet, lampisterie. Toutes ces marchandises se vendent de 5 à 10 fr. par mois. ESCOMPTE AU COMPTANT. 865

Se recommande,

**LOUIS HURNI, Mécanicien.**

**Incontinence d'urine.**

Le soussigné déclare que sa fille âgée de 17 ans, qui mouillait son lit toutes les nuits à la suite d'une faiblesse de la vessie, a été tout-à-fait guérie après avoir suivi la méthode curative donnée par la Polyclinique privée de Glaris. Je suis très heureux de ce résultat et en remercie vivement l'institution ci-haut qui mérite pleine et entière confiance. Jonvenex, Commune de Margencel Hte Savoie (France), le 8. Déc. 1896. **HERZIG-RAMSTEIN.** Vu, par nous, maire de la commune de Margencel, pour légalisation de la signature de Mr. **HERZIG-RAMSTEIN.** Le Maire Mude, Adresse: „Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris“.